

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 43 (2016)
Heft: 4

Artikel: Politique : il n'y a pas eu d'effet Parmelin
Autor: Brotschi, Markus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911778>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il n'y a pas eu d'effet Parmelin

Peu après son arrivée, le nouveau conseiller fédéral UDC Guy Parmelin a gelé un projet d'armement stratégique de son prédécesseur. Il a également provoqué un scandale politique. L'élection d'un deuxième représentant de l'UDC au Conseil fédéral n'a jusqu'à présent pas entraîné de virage à droite notable.

MARKUS BROTSCHI

A priori, Ueli Maurer semblait avoir transmis à son successeur et collègue de parti Guy Parmelin un Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) bien ordonné. Le Parlement avait approuvé dès 2015 les principaux aspects de l'évolution de l'armée et les moyens financiers suffisants avaient également été assurés: la majorité bourgeoise a expliqué clairement à plusieurs reprises dans les deux Chambres que l'armée disposerait de cinq milliards de francs par an et que, malgré l'échec de la votation populaire, l'avion de combat serait bientôt de nouveau inscrit sur la liste des achats.

Mais le Vaudois de 56 ans n'a pas profité longtemps du calme de la phase de prise de fonction. Il a très vite été confronté à une série de problèmes internes dans l'armée. Contre toute attente, le nouveau ministre de la Défense a gelé fin mars le projet de défense aérienne basée au sol BODLUV, lancé par son prédécesseur avec un budget de plusieurs milliards pour acquérir un système de défense sol-air. Face aux médias, Guy Parmelin a justifié ce choix en déclarant que le renouvellement de la défense contre avion devait être mieux coordonné avec l'acquisition de nouveaux avions de combat. Cette décision aurait pourtant dû être motivée par les lacunes que présentent les deux systèmes de défense évalués et par le fait que la commission chargée du projet veut néanmoins acquérir une première série de missiles sol-air dans le cadre du prochain programme d'armement.

Maurer contre Parmelin

Il est intéressant de noter que les deux conseillers fédéraux UDC se sont contredits publiquement, fait inhabituel dans les pratiques gouvernementales suisses. À la demande des médias, Ueli Maurer a expliqué qu'il ne comprenait pas le coup de frein de Guy Parmelin, car le projet BODLUV s'était déroulé sans incident. L'actuel chef du DDPS n'étant pas de cet avis, il a ordonné une enquête administrative. Il veut ainsi clarifier non seulement ce qui n'a pas bien fonctionné dans le projet BODLUV, mais aussi quels officiers ont divulgué des informations confidentielles sur l'acquisition de missiles.

Il est probable que Guy Parmelin n'ait pas agi uniquement de son propre fait, mais aussi sous pression de son parti. Il doit à présent compenser le manque de leadership que l'UDC regrettait chez son prédécesseur Ueli Maurer. Cela pourrait expliquer pourquoi le nouveau ministre de la Défense a annoncé un jour après le gel du projet BODLUV qu'il se séparait du chef de l'armée André Blattmann. L'UDC reproche à ce dernier d'avoir contribué, sous la direction d'Ueli Maurer, à une réforme de l'armée impliquant une réduction des troupes. Comme le veut l'usage en de telles circonstances, Guy Parmelin dément que le départ anticipé à la retraite d'André Blattmann d'ici mars

2017 soit dû à des raisons de fond. Mais la nervosité au sein de la direction de l'armée est pourtant apparue à son comble lors d'une intervention d'André Blattmann devant les officiers d'état-major général. Il a qualifié de traître le militaire qui avait transmis des documents sur l'évaluation du projet BODLUV à l'émission TV «Rundschau», ajoutant qu'il se réjouirait «qu'on l'emmène à l'abattoir, au sens figuré».

Le faux pas sur les privilèges fiscaux

Mais Guy Parmelin a lui-même commis un faux pas dans les premiers mois de son mandat. Cet ancien vigneron a soutenu auprès du Conseil fédéral une exonération fiscale dans la vente de terrains agricoles, précisément au moment où il était lui-même encore propriétaire d'un terrain à bâtir qu'il a cédé peu après à son frère. Lorsque le journal «Blick» a révélé le procédé, dans un premier temps, Guy Parmelin n'a pas reconnu qu'il aurait dû se récuser lorsque le Conseil fédéral a traité le dossier du privilège fiscal pour les terrains constructibles en zone agricole. Puis il a fini par concéder sous le feu des critiques que si sa décision était défendable sur le plan juridique, il avait en revanche commis une faute politique. Alors que les médias alémaniques ont majoritairement critiqué son manque de sagacité, la presse romande a, pour sa part, soupçonné une machination contre «son» conseiller fédéral. La critique des Suisses alémaniques a révélé une certaine condescendance envers la Suisse romande.

L'élection d'un second représentant de l'UDC au Conseil fédéral à la place de la conseillère fédérale PBD Eveline Widmer-Schlumpf n'a jusqu'à présent pas entraîné de virage à droite notable. Au mieux, la double représentation de l'UDC pourrait conduire à une politique bourgeoise en matière de finances. En ce qui concerne ses dossiers stratégiques – la politique européenne et l'asile –, l'UDC n'est pas en position dominante au gouvernement, même avec deux représentants. En matière de politique européenne en particulier, les deux conseillers de l'UDC sont minoritaires face aux deux conseillers fédéraux PLR et à la conseillère PDC Doris Leuthard ainsi qu'aux deux représentants PS, qui accordent la plus haute priorité au maintien des Accords bilatéraux et veulent éviter à tout prix une rupture avec l'UE. La politique d'asile n'a pas profité non plus du renforcement de la présence de l'UDC au Conseil fédéral. Les deux conseillers UDC ont essuyé un refus lorsqu'ils ont demandé un durcissement du contrôle de la frontière sud par l'armée pour intercepter des réfugiés. Il ne faut pourtant pas exclure un changement de position au Conseil fédéral si la question de l'asile devenait critique au cours de l'été.

MARKUS BROTSCHI EST CORRESPONDANT PARLEMENTAIRE POUR LE «BUND»
ET LE «TAGES-ANZEIGER»